

Vivre à CÔS

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

2017

MAIRIE DE CÔS



*Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous adressent
leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2017*



Comment se plaindre quand on a la chance d'habiter un département encore épargné par les atrocités des attentats et les catastrophes naturelles qui affectent plusieurs points de notre territoire ?

Comment se plaindre quand on habite une commune où le potentiel fiscal par habitant est le plus élevé du département alors que la misère gagne tous les jours du terrain ?

Certes nous sommes mal desservis par les nouvelles technologies : internet, téléphonie mobile, mais rassurez-vous ... si l'on en croit les promesses, ces problèmes devraient être résolus en 2017.

A partir de 2018, vous allez pouvoir entrer dans ce monde merveilleux où l'on ne discute plus de la pluie et du beau temps avec son voisin (il suffit de consulter son ordinateur pour avoir la météo en temps réel), où l'on ne « taille plus une bavette » en faisant ses courses (on a le drive) ; désormais, vous pourrez vous installer confortablement chez vous devant votre téléviseur ou votre ordinateur, vous n'aurez même plus à occuper vos enfants ou petits enfants en jouant au Mikado ou autre jeu de société, vous n'aurez plus à leur lire les contes de Perrault ou les fables de La Fontaine, il vous suffira pour être enfin seul et tranquille de leur acheter une tablette et ils iront sagement s'installer dans leur chambre.

Quel monde merveilleux !!!!.....

Les communes étaient jusqu'à hier une communauté de vie où chacun connaissait son voisin, participait ou au moins assistait aux diverses manifestations en fonction de ses goûts et de ses disponibilités. Regardez la tristesse de nos villages pour ces fêtes de fin d'année : aucun réveillon organisé dans toutes les communes voisines alors qu'il y en avait un dans chaque salle des fêtes ces dernières années. L'individualisme est en train de nous ronger et fragilise notre société. Le terrorisme se nourrit de cette désunion.

La nécessité de se regrouper, si elle est impérieuse sur le plan économique, est encore plus importante sur le plan humain. Se rassembler, faire la fête, a toujours été un besoin pour l'homme. Pensons à nos anciens qui trimaient dur dans les campagnes mais qui le soir venu, ne manquaient pas la veillée entre voisins, et où nous, enfants, profitions de leurs discussions d'adultes pour découvrir le monde qui nous entourait.

Faisons l'effort d'aller vers l'autre, de recréer ses liens gages du bien vivre ensemble et porteur d'espoir pour un avenir meilleur !

Ce sont les vœux que je formule pour 2017 en vous souhaitant à toutes et tous, bonheur, santé et une pleine réussite pour nos projets communaux.

Le Maire
Jean-François MANAUD

Autour de la table du Conseil Municipal ...



Jean-François MANAUD

Maire & Vice-président de la Communauté
des Communes - Retraité Ingénieur DDAF

Serge GELABERT

2ème Adjoint au Maire - Cadre Assurance CPAM

Michel ASFAUX

Conseiller Municipal - Retraité Ingénieur CHIVA

Christophe FERRIOL

Conseiller Municipal - Technicien Agricole

Michel LAZARO

Conseiller Municipal
Retraité Prothésiste dentaire

Stéphanie SERVANT

Conseillère Municipale
Infirmière Coordinatrice
Service Soins à domicile

Alain LAURENS

Conseiller Municipal - Artisan Peintre & Hôtelier

Olivier FERRIES

Conseiller Municipal - Cadre bancaire

Nadia ALVES

Conseillère Municipale - Cadre de santé

Marie-Christine DUBUC

1^{ère} Adjointe au Maire
Directrice Agence Pôle Emploi

Les Employés Municipaux

Pascale PINCE, Secrétaire de Maire

Bernard BLAZY, Technicien

Didier SEQUELA, Technicien

Les horaires d'ouverture au public

Le mardi : de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h30

Le jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi : de 9h00 à 12h00

Contact

Accueil téléphonique : 05 61 65 39 79

E Mail : mairiedecos@neuf.fr

Taux d'imposition de la Commune pour 2016

	Commune	Département	Inter communalité	Taxe additionnelle	Chambre d'Agric.	Taxe ordures ménagères
Taux Foncier bâti 2016	15,00%	21,15%	1%			6.66%
Taux Foncier bâti 2015	15,00%	21,15%	0,50%			6.34%
Taux Foncier non bâti 2016	95,50%		4,33%	84,56%	33,20%	
Taux Foncier non bâti 2015	95,50%		4,33%	84,56%	33,60%	
Taxe d'Habitation	9,15%		8,62%			
Taux d'évolution	0,92%		3,23%			

Produit Fiscal Communal attendu : 108 309€
(comprenant les taxes relatives au Foncier bâti, Foncier non bâti et taxe d'Habitation)

Budget de la Commune pour 2016

Section de Fonctionnement : 279 606€

PRINCIPALES RECETTES

Produits fiscaux	44,1%
Revenus & prestations	26,1%
Dotations de l'Etat	18,7%

(1) locations communales, entretien aires de repos...

PRINCIPALES DÉPENSES

Charges de personnel	36,9%
Charges générales	22,7% ⁽¹⁾
Charges gestion courante	8,0% ⁽²⁾
Intérêts d'emprunt	3,7%

(1) frais d'entretien, énergie, assurances ...

(2) participation synd. intercommunaux, indemnités ...

Section d'Investissement : 198 831€

PRINCIPALES RECETTES

Subventions	21,6%
Excédents 2014 et FCTVA	31,4%
Excédent fonctionnement	36,8%

(1) Etat, Région et Département

PRINCIPALES DÉPENSES

Travaux	74,8% ⁽¹⁾
Remboursement Capital (emprunts)	25,2%

(1) voirie, tracteur, rénovation appartement Mairie ...

ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2016

Après une année 2015 particulièrement intense marquée par le financement des travaux engagés pour la mise aux normes de la salle polyvalente, 2016 a permis de consacrer une enveloppe d'environ 150 000€ à 3 investissements principaux

1

Le réaménagement à neuf de l'appartement situé au premier étage de la Mairie, avec notamment un changement des fenêtres pour une meilleure isolation.

2

Des travaux de voirie importants (et attendus) à la fois dans les hameaux et sur la traversée du village pour un montant de plus de 70 000€

Le Camping de Cos

Exercice 2016 : un exercice exceptionnel !

Cette année encore, l'activité générée par notre camping municipal aura un impact très positif sur nos finances communales. En effet, comme l'indiquent les résultats mensuels de l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air en 2016 (enquête effectuée par la Direction Générale de l'INSEE), notre structure a bénéficié d'excellents taux d'occupation par rapport aux établissements de la région de même catégorie durant les mois de juillet et d'août.



Taux d'occupation	Juillet 2015	Juillet 2016	Dont emplacements nus	Dont emplacement locatifs
Camping de Cos	69,6%	75,4%	74,7%	82,8%
Camping de la Région	42,0%	43,6%	36,6%	64,7%
Camping de la région de même catégorie	28,1%	29,1%	27,8%	45,4%
Camping de zone montagne Dpts 09-31	41,8%	39,8%	34,7%	57,9%

Taux d'occupation	Aout 2015	Aout 2016	dont emplacements nus	dont emplacements locatifs
Camping de Cos	66,4%	75,8%	75,0%	83,9%
Camping de la Région	51,4%	55,1%	47,5%	78,1%
Camping de la région de même catégorie	37,3%	38,6%	37,0%	58,6%
Camping de zone montagne Dpts 09-31	50,1%	52,3%	46,4%	72,6%

Cela génère près de 30 000€ de recettes pour les seuls emplacements nus, en augmentation de 13% par rapport à 2015 et de 20 000€ pour les chalets.

Une belle reconnaissance pour nos 2 employés municipaux, Bernard et Didier, fortement mobilisés bien évidemment pour l'excellent entretien des emplacements et des locations mais également pour l'accueil et le «dépannage» de touristes de plus en plus fidèles et attachés à notre structure à taille humaine.

3

L'achat d'un nouveau tracteur, matériel indispensable pour l'entretien de notre commune. Son financement a été assuré grâce à aux dotations nationales et départementales complétées par une attribution exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire de Frédérique Massat. La remise des clés a d'ailleurs donné lieu à une cérémonie en présence du Secrétaire Général de la Préfecture et de la Députée.

Ci-contre : La remise des clés en présence du Secrétaire Général de la Préfecture et de la Députée.



Tarifs de location de la Salle Polyvalente

LA GRANDE SALLE		LA PETITE SALLE	
• Habitants de Cos		• Habitants de Cos	
1 journée :	200€	1 journée :	100€
2 journées :	250€	2 journées :	150€
forfait nettoyage	100€	forfait nettoyage	50€
• Résidents extérieurs		• Résidents extérieurs	
1 journée :	300€	1 journée :	200€
2 journées :	400€	2 journées :	250€
forfait nettoyage	100€	forfait nettoyage	50€
<i>La journée supplémentaire sera facturée 100€.</i>			

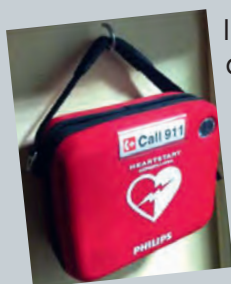
Tarifs du camping municipal

Location d'emplacements	SAISON	HORS-SAISON
Emplacement (2 personnes)	11,00€	6,00€
Personne supplémentaire	2,00€	1,50€
Enfant de moins de 12 ans	1,00€	1,00€
Electricité - 5 ampères	2,00€	2,00€
Electricité - 10 ampères	3,00€	3,00€
Electricité - 15 ampères	3,30€	3,30€
Garage mort	5,00€	1,50€
Location de chalets	SAISON	HORS-SAISON
Chalet 4 places	300€ / semaine	200€ / semaine
Chalet 6 places	400€ / semaine	300€ / semaine

SAISON : du 14 juin au 15 septembre / **HORS-SAISON :** du 16 septembre au 13 juin. Les prix n'incluent pas la taxe de séjour (0,20€/personne/nuit). Règlement possible en espèces, chèques bancaires et chèques vacances. Tous les renseignements sur le site : <http://camping-municipal-cos09.fr/>

RAPPELS PRATIQUES

Présence d'un défibrillateur dans le hall de la Mairie *



Il existe des gestes qui peuvent vous sauver la vie ! L'utilisation d'un défibrillateur sur une personne en arrêt cardiaque est l'un d'entre eux s'il est utilisé à

bon escient.

A ce titre, il est mis à disposition de

tous, un défibrillateur, pouvant être utilisé sur toute personne en situation d'arrêt cardiaque.

Son utilisation est simple : il vous suffira de suivre les indications qui vous seront données vocalement par cet appareil.

* A noter qu'il est transféré en juillet et en août à la réception du camping municipal

Mensualisation des factures d'eau auprès du SMDEA

Nous vous rappelons la possibilité

de procéder à la mensualisation de votre facture d'eau.

Pour cela, nous vous invitons à contacter les services administratifs du SMDEA :

- par voie postale : rue du Bicentaire BP4 09000 SAINT PAUL DE JARRAT

- ou en téléphonant au numéro suivant : 05-61-65-76-90 (Service Facturation)

La brigade des feuilles...

Les Chevaliers du Fiel les ont mis à l'honneur en mettant en exergue la minorité d'entre eux que tout le monde voit ; ceux qui accomplissent leur tâche de façon consciencieuse, personne ne les remarque jamais !



Moi, je voudrais rendre hommage à nos employés municipaux qui réalisent un travail remarquable sans avoir l'œil rivé sur la montre.

Ils n'ont pas d'heures supplémentaires et pourtant, notamment durant la période d'avril à octobre, les 35 heures par semaine sont largement dépassées.

Vous avez pu constater dans le rapport de l'INSEE, publié plus haut, que nous sommes la seule commune dans laquelle les chiffres relatifs au camping ont encore progressé. Ceci n'est pas le fruit du hasard, mais du travail de nos employés !

Bernard, l'homme à tout faire, mécanicien, plombier, électricien, maçon,

gérant du camping, «femme de ménage » (et oui c'est lui qui fait le ménage des chalets après chaque location, s'occupant même de la propreté des couchages), disponible 24h/24h durant les mois de juillet et août.

Didier, l'homme de l'ombre, assurant l'entretien de tous les espaces verts, des aires de repos, du stade, le fonctionnement de la piscine, le remplacement de Bernard au camping (lorsqu'il est exceptionnellement absent), l'entretien et l'arrosage des fleurs (alors qu'il en a horreur), et enfin tout ce qui est entretien des bâtiments (c'est le professionnel du pinceau).

Enfin, Pascale qui vous reçoit toujours avec le sourire et sa gentillesse lorsque vous avez besoin de documents administratifs.

Aujourd'hui je veux les mettre à l'honneur en clôturant ce journal avec eux ! Et si les Chevaliers du Fiel veulent voir ce que sont des employés communaux fiers de leur métier, au service de la population, je les invite à venir à COS. Ce serait super ? Chiche !

Merci à vous Pascale, Bernard, Didier, je vous assure que je mesure la chance que j'ai de vous avoir à mes côtés.

Le Maire, J.F. MANAUD

ETAT CIVIL

Vous trouverez ci-dessous la liste des naissances, mariages et décès enregistrés sur les registres administratifs de la Commune de Cos pour l'année 2016

NAISSANCES

Le 13 mai 2016 :

Chloé GIORZA
fille de Palmyre POURE
et Olivier GIORZA

Le 27 juillet 2016 :

Agathe MANAUD
fille de Yannick SANNAC
et Vincent MANAUD

Le 23 novembre 2016 :

Louka et Kenzo ANTONIUTTI
enfants de Marlène SAINT
MARTIN et Benoît ANTONIUTTI

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos souhaits de longue vie et bonheur à ces chérubins !

MARIAGES

Le 28 mai 2016 :

Youssef LATRACH et Nadira HASSAR

Le 12 novembre 2016 :

Dominique PIERRE
et Muhamad ABDULLAH

Félicitations aux familles et meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux !

DECES

Le 21 octobre 2016 :

Roger LAFFONT

Nous renouvelons à la famille en deuil nos sincères condoléances.





LE FOOTBALL CLUB DE COS

Déjà une 5^e saison pour le FC COS !

Une année charnière pour le Club, avec :

- le renouvellement d'une grande partie de l'effectif ainsi qu'un changement de bureau. A ce titre, nous tenons à remercier notre Président sortant, Norman, qui a œuvré activement pour la création et l'essor du Club. Il reste néanmoins un membre actif et s'occupe de l'équipe féminine Ug au sein de l'entente des écoles de foot dont nous faisons partie.

- un nombre croissant de licenciés par rapport aux années précédentes, dont un nombre significatif de joueurs issus de la Barguillère.

Nous gardons en effet pour objec-

tif de fédérer les joueurs de la vallée autour du Club.

Côté sportif, la recette ne change pas avec comme leitmotiv le plaisir sur le terrain et la convivialité !

Le début de saison nous a vu jouer de très belles équipes départementales et les résultats sont conformes à nos ambitions. Celles et ceux qui viennent nous supporter le dimanche depuis la butte peuvent en témoigner : il n'est pas facile de venir gagner à Cos !

D'ailleurs nous invitons chacune et chacun d'entre vous à venir nous soutenir les jours de match : un bon prétexte pour pouvoir vous retrouver autour du Stade et papoter

entre les Cossoises et les Cossois !

Vous pouvez désormais suivre l'actualité du club sur notre page Facebook (**tapez : « football club de cos » dans la barre de recherche**).

Nous y postons le calendrier, les résultats, des photos, et remercions les sponsors qui nous aident à nous développer.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2017 et nous vous retrouverons avec plaisir cette année !

Le Président

Cos Boys Club de Foot vétérans

Déjà 28 ans que les Cos Boys foulent la pelouse de Cos, avec toujours autant de ferveur ... mais aussi quelques douleurs pour certains, les lendemains de match ou d'entraînement...enfin rien de bien méchant, car l'envie, l'ambiance et la bonne humeur restent intactes, tout le reste est bien vite oublié !

La saison 2016 s'est déroulée sans problème, elle est dans la lignée des précédentes années, avec tout de même une spécificité dont les Cos Boys sont particulièrement fiers !

En effet, ils comptent en leur sein, un grand, très grand champion de Judo Master en catégorie 81 kg et M6 pour les connaisseurs : Monsieur Thierry Brunet qui, au cours de l'année 2016, a eu un palmarès impressionnant puisqu'il a été sacré :

- 1^{er} au championnat de France de sa catégorie,

- 2^e au championnat d'Europe en Croatie,
- 3^e au championnat du Monde en Floride.

Il nous a présenté sa médaille de bronze lors du repas de fin d'année, avec la simplicité qu'on lui connaît.

Thierry est aussi un joueur de foot exemplaire sur le terrain comme en dehors, jamais un mot plus haut que l'autre, un vrai exemple de sagesse, de générosité, et de fair play.

Alors encore une fois bravo et félicitations à ce sportif de très haut niveau, que la commune de Cos sera sans aucun

doute fière de découvrir.

Nos performances footballistiques ne supportant pas la comparaison, nous ne les commenterons pas !

Au seuil de cette nouvelle année, les membres du bureau et tous les joueurs se joignent à moi pour présenter à tous les habitants de Cos leurs Meilleurs Vœux pour 2017.

Le Président

La gymnastique volontaire

C'est toujours avec autant de plaisir que les gymnastes se retrouvent chaque mardi à 20h30 pour leur séance hebdomadaire d'exercices physiques.

Au fil des années, des liens se sont créés entre les fidèles licenciées.

Non contentes de faire travailler leur corps dans la détente et la bonne

humeur, c'est un moment privilégié d'échanges cordiaux entre amies.

Comme toujours, Rosita déploie toute son énergie et son inventivité pour rendre

les séances attractives et variées...

Un bémol cependant : la baisse sensible du nombre de licenciées à la rentrée 2016, seulement 18 personnes, et qui pose question sur l'avenir de notre association.

D'autant que les membres du bureau, présents pour certains depuis la création de la section (en 1985 !!), souhaiteraient pouvoir être remplacées.

Mais malheureusement, les candidats ne se bousculent pas pour s'investir dans la gestion de l'association !

Outre les entractes gourmands qui ont ponctué la saison, le traditionnel repas de clôture a eu lieu au restaurant « La Cantine » à Foix. Il fut fort apprécié par toutes.

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Que 2016 vous apporte joies, bonheur et santé.

La Présidente.



Comité des Fêtes de Cos

C'est presque l'heure du bilan pour notre Association qui a accueilli cette année de nouveaux membres, soucieux de s'investir dans l'animation de notre beau village ! Bienvenue donc à Paulette, Aurore et Jean-Pierre qui contribuent désormais à la bonne marche de nos activités !

• Celles-ci ont commencé sous le signe du rire et de la bonne humeur un soir d'avril avec la représentation de «la bonne planque» une comédie de Michel André jouée par la troupe toulousaine «Pop'Hilare» et mise en scène par Philippe Merlane.



Près de 100 spectatrices et spectateurs amateurs de théâtre ont répondu présents et ont pu profiter des répliques enlevées et des scènes cocasses de ce vaudeville joué dans les années 60 par Bourvil lui-même.

Un grand merci à Françoise pour l'organisation sans faille de cette sympathique soirée !

• L'été approchant, c'est désormais de façon très traditionnelle que nous avons convié les Cossoises et les Cossois à déguster la traditionnelle grillade autour d'un feu de la Saint Jean savamment préparé par nos employés municipaux Didier et

Bernard.

Là encore, ce sont plus de 50 habitantes et habitants, de tous âges, qui ont pu partager un soirée très conviviale et surtout une succulente dégustation au lieu dit «Les granges de Rouzaud».

• Le mois de juillet vit la fête locale battre son plein ! Il faut que dire que nous avons été privilégiés côté temps cette année encore ! Ainsi, près de 70 pétanqueurs sont venus, le samedi après-midi, «taquiner le cochonnet» sur la place centrale et les divers chemins du Village. Le soir, près de 300 convives ont pu s'attabler sur la place de la Mairie et profiter, outre de la douceur estivale, de l'excellente fideua préparée par Philippe. Des remerciements aux dynamiques joueurs du Football Club



de Cos qui nous ont à nouveau aidé à assurer un service irréprochable et un clin d'œil appuyé à l'équipe des «préparateurs culinaires» (Didier, Valentin, Jean-Pierre et Simone entre autres) qui assurent la découpe et une présentation impeccable ...



Le bal a été cette année assuré par l'orchestre EPSILON : un grand bravo aux musiciens et à leur Chef, Jacky CAILLAUD, fin connaisseur de la géographie ariégeoise !!! ...

Le lendemain, une nouveauté puisqu'après l'office dominical, le dépôt de gerbe et l'apéritif à la population, c'est une rencontre footballistique au sommet qui s'est déroulée, le Football Club Cos défiant l'équipe des Cos Boys, sous une chaleur quasi caniculaire ! Pour clôturer les festivités, les enfants ont pu bénéficier des structures gonflables de Papy JO !

• Enfin, c'est autour du spectacle de fin d'année, un très joli conte chanté, que se sont retrouvés jeunes et moins jeunes pour attendre le Père Noël.

Signe des temps, c'est dans un véhicule «tout terrain» que le vieux barbu a décidé de rejoindre des enfants très sages et qui ont donc très logiquement profité de quelques cadeaux et de délicieuses friandises préparées par les cuisinières cossoises.

Un remerciement tout à particulier à Sylvie et Eric pour le prêt et la décoration du «traîneau».

Un apéritif gourmand a clôturé l'après midi. Encore un moment de convivialité !

Dernière nouveauté : le Comité des Fêtes s'est doté d'une page Facebook !

Rejoignez nous donc sur la page Comité des fêtes Cos !

Belle année 2017 à toutes et tous !

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LE FOOTBALL CLUB DE COS

Président : M. BIGUE Jean-Frédéric
Tel. 05.61.04.73.60

LES COS-BOYS

Président, M. Christian FAUROUX
Tel. 06.10.52.75.63

Le COMITE DES FETES

Collège Solidaire -Contact : Mairie de Cos
Tél. 05.61.65.39.79

La GYMNASIQUE VOLONTAIRE

Présidente, Mme Marie Christine DUBUC
Tel. 05.61.65.47.74

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

Président, M. Joël MAURETTE
Tel. 05.61.02.73.11

Association communale de chasse agréée de Cos

À l'occasion de ces fêtes de fin d'année, notre association tient tout particulièrement à remercier l'ensemble des habitants de la commune qui, grâce à leur compréhension, nous permettent de pratiquer en toute quiétude notre passion.

À travers notre action de chasse, nous essayons de réguler au mieux la prolifération de la faune sauvage établie sur notre belle commune.

Les chasseurs de Cos vous souhaitent de très joyeuses fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année à venir.

Le Président





Maquette - Impression - Scop Imprimerie de Rufflé - F.O.X. - Tél. 05 61 65 14 64



05 61 65 39 79
mairiedecos@neuf.fr